



CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ PEFC - CoC

n°

CTIB-TCHN 049

délivré par le **CTIB-TCHN** (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

SCIERIE MANDRAY

Les Trois Scieries BP15 - Taintrux

F 88101 SAINT-DIE

conformément à

Annexe 9a « chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – exigences »
(PEFC annex 4 / appendix 1 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements » - 17 June 2005)

Annexe 9b « Règles d'utilisation de la marque PEFC »

(PEFC annex 5 : « PEFC logo use rules » - 27 October 2006)

Recommandations professionnelles validées par l'AG de PEFC-France

selon la méthode de gestion

Pourcentage

pour le produit / l'activité

Exploitation forestière et Scierie

Dans / depuis son siège de

Les Trois Scieries BP15 - Taintrux

F 88101 SAINT-DIE

France

Le **CTIB-TCHN** reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **25/06/2003**

Il est valable jusqu'au **24/06/2013**

Bruxelles, le **16/06/2008**

Ir. A. GROSFILS
Directeur

